

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Les faits d'ailleurs

FRANCE/PÉRIGUEUX: IL RAVAGE SA CHAMBRE D'HÉBERGEMENT ET CRACHE AU VISAGE DES POLICIERS EN PLEIN COVID-19

UN homme de 38 ans sera jugé a priori ce mercredi en comparution immédiate à Périgueux. Dimanche soir, alors qu'il était ivre, cet homme a ravagé sa chambre de foyer d'hébergement avant d'insulter et de cracher sur les policiers à leur arrivée.

HAUTE-LOIRE: UN HOMME DE 94 ANS DÉCÈDE DANS UN INCENDIE

UN incendie a fait un mort hier matin à Chilhac, en Haute-Loire, au lieu-dit Le Moulin. Un homme de 94 ans est décédé après un feu de cheminée qui s'est propagé au plancher de son logement. Il était en arrêt cardio respiratoire à l'arrivée des secours, il n'a pas pu être réanimé. Une vingtaine de pompiers ainsi que plusieurs personnels du SAMU sont intervenus.

Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE

Port-Gentil: Michelle Alewina et sa bande sous mandat de dépôt

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

MICHELLE Alewina, alias "La Ndossa", la jeune femme de 32 ans à la tête d'un gang de braqueurs et de trafiquants de drogue, qui sévit dans la ville de Port-Gentil, a été placée sous mandat de dépôt lundi dernier par le juge d'instruction, après sa comparution au Palais de justice. Ses trois complices qui avaient pris la poudre d'escampette lors de son arrestation, mais neutralisés plus tard, ont connu le même sort.

Pour rappel, dans la nuit du 30 décembre 2020, Michelle Alewina et sa bande composée de trois hommes, munies d'armes blanches, avaient braqué une jeune femme au niveau de l'église protestante de la cité pétrolière. Alertés, les agents de la brigade



Michelle Alewina, alias «La Ndossa», et son gang ont été placés sous mandat de dépôt à la prison centrale du Château.

de gendarmerie de l'Océan s'étaient lancés aux trousses du groupe. Seule la dame avait été rattrapée au terme de plusieurs heures de traque. Ses complices, quant à eux, après d'intenses recherches effectuées par la brigade

de gendarmerie, ont été appréhendés deux jours plus tard. Au tribunal, la bande reconnaîtra plusieurs faits reprochés à ses membres, notamment de nombreux cas de vols, d'agressions à l'arme blanche, de coups et

blessures volontaires, de vente et consommation de drogue. Il n'en fallait pas plus pour que tous soient placés en détention provisoire à la prison du Château par le juge d'instruction. En attendant leur jugement.

Le clin d'œil de Lybek



Accident de la circulation à Awendjé: on a frôlé le pire

AEE
Libreville/Gabon

ON a frôlé le pire dans l'après-midi de lundi dernier, au niveau de l'échangeur d'Awendjé, dans le 4e arrondissement de Libreville. Alors qu'il pleuvait abondamment sur la capitale gabonaise, un camion-grue, dont l'état mécanique laissait à désirer, roulant dans le sens Plein-Ciel-IAI, a brusquement quitté sa voie pour se retrouver sur la voie opposée, faisant au passage de nombreux blessés.

Le conducteur, qui n'a pas pu maîtriser son engin sur la chaussée glissante, a tout de même eu le réflexe de le diriger vers le caniveau, où un poteau électrique a également servi de rempart au camion. Ce qui a permis d'éviter des dégâts plus importants. Sur le sol, on pouvait apercevoir



Plus de peur que de mal pour les accidentés d'Awendjé.

des personnes allongées, avec quelques éraflures et du sang sur le visage et le corps. Tandis que d'autres, traumatisées par la scène, poussaient des cris. Pendant ce temps, la circulation a été suspendue suite à l'embouteillage que cet accident a causé. Les sapeurs-pompiers et

les forces de police arrivés sur les lieux, ont par contre réussi à rétablir progressivement le trafic. Le chauffeur du camion, quant à lui, a été conduit au Centre hospitalier universitaire d'Owendjo (CHUO), où il a été pris en charge par le personnel médical.